

DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DE ZÈBRE (*EQUUS FOAI*),
ET REMARQUES SUR LES CARACTÈRES DES ESPÈCES DU SOUS-GENRE
HIPPOTIGRIS,

PAR MM. J.-P. PRAZÁK ET E. TROUESSART.

M. Ed. Foà a rapporté de son voyage au Zambèse (1894-1898) une peau et un crâne de Zèbre qui font actuellement partie des collections du Muséum. Dans une note précédente sur l'*Equus Chapmanni zambesensis*⁽¹⁾, l'un de nous a déjà signalé, très incidemment, cette peau en la rapprochant, à titre provisoire, de l'*E. Cravshayi* (de Winton) précédemment décrit. Un examen plus approfondi nous a convaincus qu'il s'agissait non seulement d'une forme nouvelle, mais très probablement d'une espèce distincte de toutes celles déjà connues.

Le sous-genre *Hippotigris* (Hamilton Smith) renferme jusqu'à présent cinq espèces, qui sont : 1° le véritable ZÈBRE (*E. zebra* L., 1758) confiné dans le sud-ouest de l'Afrique; 2° le QUAGGA (*E. quagga* Gmel., 1788); 3° le ZÈBRE DE BURCHELL (*E. Burchelli* Gray, 1825); 4° le ZÈBRE DE CHAPMANN⁽²⁾ (*E. Chapmanni* Layard, 1865); 5°. enfin, le ZÈBRE DE GRÉVY (*E. Grevyi* A. Milne Edwards et Oustalet, 1882), qui est l'espèce la plus septentrionale du groupe, puisqu'elle habite le Somali.

De ces cinq espèces, deux (*E. quagga* et *E. Burchelli*) sont complètement éteintes (Prazák); les trois autres vivent encore. L'*E. Chapmanni* présente une distribution géographique très étendue et qui explique le grand nombre de sous-espèces créées à ses dépens par les naturalistes modernes.

Parmi les caractères invoqués pour distinguer les différentes formes de Zèbre, il en est deux qui nous semblent avoir une réelle importance, et dont cependant les naturalistes n'ont pas tiré jusqu'ici tout le parti possible dans la description des espèces et sous-espèces. On nous permettra d'insister sur ces deux caractères.

Caractère de la «Selle». — Si l'on examine un Zèbre de Chapmann (*E. Chapmanni*), — et comme, nous l'avons dit, tous les «Daws» que l'on voit actuellement dans nos jardins zoologiques appartiennent à cette

⁽¹⁾ E. TROUESSART, *Sur une variété nouvelle de Zèbre* (Bulletin du Muséum, 1898, p. 66, note 1 du tableau).

⁽²⁾ M. PRAZÁK, dans son livre (actuellement sous presse pour paraître en février 1900) intitulé : *Wild Horses of Africa* (Monograph of Zebras), in-4° avec 70 pl. col., indiquera les raisons qui lui font séparer spécialement l'*E. Burchelli* de l'*E. Chapmanni*. C'est à ce dernier que se rapportent les nombreuses variétés récemment décrites, notamment l'*E. zambesensis* et tous les «Daws» actuellement vivants dans nos jardins zoologiques.

espèce. — on remarque que les bandes lombaires obliques qui courent la croupe se prolongent en avant jusque sur les flanes, allant à la rencontre des bandes dorsales avec lesquelles elles forment, par leur confluence, une figure très caractéristique en Ψ grec ou en Y à trois branches (fig. 1 b). C'est cette figure que nous proposons d'appeler la selle, parce qu'elle occupe en effet, sur le dos du Zèbre, la place d'une selle dont les bandes

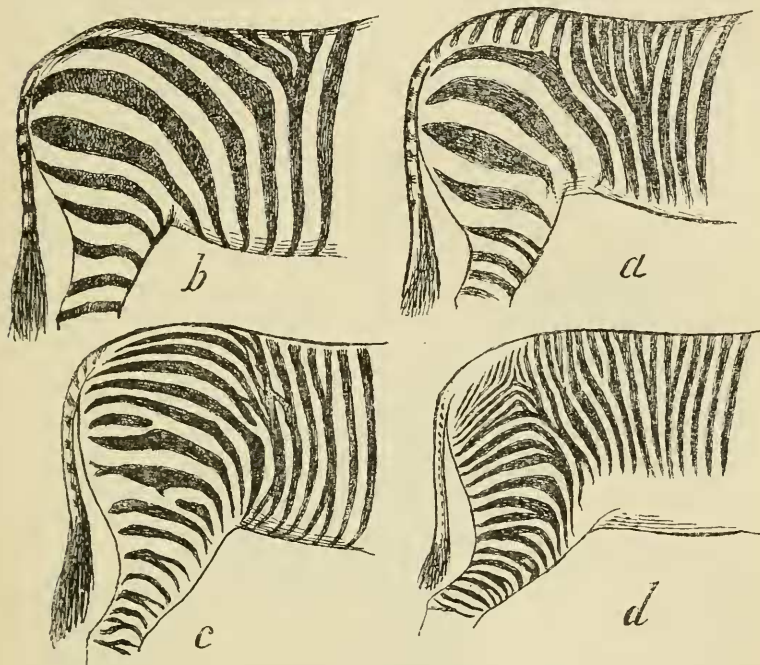


Fig. 1. — Disposition des bandes lombaires dans les différentes espèces de Zèbres.

a. *Equus zebra*; b. *E. Chapmanii*; c. *E. Foa*; d. *E. Grevyi*.

lombaires figurent les panneaux, et la dernière bande dorsale, la sangle. La selle existe constamment dans toutes les variétés d'*E. Chapmanii*; elle semble même quelquefois double (comme dans le type de l'*E. Bahmi* figuré par M. Matschie); elle doit être considérée comme caractéristique de cette espèce. On en trouve, il est vrai, des rudiments chez *E. Burchelli* (espèce éteinte), mais ces rudiments ne sont pas constants, et, dans le spécimen très typique du Musée de Bristol figuré par M. R. I. Pocock⁽¹⁾, ils

¹ R. I. Pocock, The species and subspecies of Zebras (*Annals and Mag. of Natural History*, 1897, XX, p. 33-52).

font défaut, toutes les bandes, jusqu'à la croupe, restent distinctes et sub-parallèles. Par contre, *la selle manque à toutes les autres espèces*. Chez *E. zebra*, ce que l'on pourrait prendre pour une selle (fig. 1 a), est formé simplement par la réunion des trois ou quatre dernières bandes dorsales; les bandes lombaires n'y contribuent pas.

Dans la nouvelle espèce décrite ci-après (*E. Foui*), la selle n'existe pas davantage, les bandes lombaires ne dépassant pas en avant le pli de l'aîne (fig. 1 c).

Enfin, dans *E. Grevyi*, la rencontre des bandes dorsales et des bandes lombaires se fait encore plus en arrière, sur le plat de la croupe (fig. 1 d).

Caractère de la "Châtaigne". — La plaque épidermique que l'on désigne sous ce nom n'existe, chez les Zèbres, qu'aux jambes antérieures: elle est, comme on sait, le dernier reste du sabot du premier doigt ou ponce, et présente des différences considérables suivant les espèces. Chez *E. zebra*, cette plaque est énorme: elle a près de 12 centimètres de long, 7 centimètres de large, et sa forme est anguleuse. Chez *E. Chapmani*, la châtaigne est encore assez grande, ovale, de 7 centimètres de long sur 4 centimètres de large; mais certaines variétés de l'espèce l'ont plus petite de moitié. Chez *E. Foui* et *E. Grevyi*, la châtaigne est très petite, ayant au plus 3 centimètres de long sur 1 à 2 centimètres de large.

Aux trois espèces de Zèbres encore vivantes nous en ajoutons une quatrième qui sera :

Equus (Hippotigris) Foui nov. sp. (fig. 2).

Ensemble du pelage de couleur assez foncée. Le fond est jaune d'ocre passant au blanc sous le ventre.

Les bandes noires, très nombreuses et serrées, plus larges que les espaces intermédiaires, s'étendent sur les membres jusqu'au sabot.

Il n'y a pas trace de bandes intermédiaires plus claires (*shadow stripes* des Anglais). On compte de 8 à 10 bandes dorsales verticales du garrot aux bandes lombaires obliques de la croupe, et les 7 ou 8 postérieures passent sous le ventre et vont joindre la ligne noire médiane. *Il n'y a pas trace de selle*, les bandes lombaires ne dépassant pas en avant le pli de l'aîne, où leur jonction avec les deux dernières bandes dorsales s'opère par une sorte de *réseau* irrégulier dont les lignes sont d'une couleur obsolète (d'un brun clair). La bande spinale, nettement tracée, est en forme de fuseau, étroite après la crinière, atteignant 4 à 5 centimètres de large à l'origine de la croupe et finissant en pointe sur la queue, à la base de laquelle elle n'a plus qu'un centimètre de large.

Sur le dos, à partir de la 7^e bande verticale, elle est bordée par une ligne claire large d'un centimètre, qui se prolonge jusqu'à la base de la

queue. Sur la croupe, cette ligne claire est elle-même bordée d'une ligne noire de même largeur, qui se relie à la 1^{re} bande lombaire par 7 ou 8 chevrons transverses figurant un rudiment de *gril*. La queue est marquée de courtes bandes interrompues avant la ligne spinale, et la touffe terminale est noire. Les oreilles portent en dehors une bande noire basilaire interrompue avant le bord externe et une large bande noire subterminale, la pointe de l'oreille étant blanche. Un grand nombre de bandes montrent sur leur milieu, vers l'extrémité inférieure, des lignes de points clairs, de 5 millimètres de diamètre, espacés de 5 millimètres, et quelquefois sur leur bord des demi points semblables qui le font paraître comme dentelé: cette disposition s'observe aux flancs, au réseau du pli de l'aîne, au bas de la croupe, à l'épaule, à la face et même aux oreilles. Le museau est d'un brun-châtain foncé, et il n'y a pas trace, à la face, du masque clair (tanné) qui distingue *E. zebra* et *E. Grayeri*.



Fig. 2. — Zèbre de Foà (*Equus Foai*, Praz. du Trt.), du Bas-Zambèze.
(Muséum de Paris.)

Les bandes des jambes forment des anneaux complets, qui ont, au canon, 1 centimètre de large; vers le paturon, elles n'ont plus qu'un demi-

centimètre et deviennent très confluentes. La couronne du sabot est entièrement noire.

Les sabots sont petits, noirs, et ceux des pattes postérieures sont beaucoup plus comprimés que ceux de devant. La châtaigne est petite, ovale, de 3 centimètres de long sur 2 centim. de large. Le spécimen est un *mâle* âgé de 3 à 4 ans⁽¹⁾.

Le crâne présente des particularités en rapport avec les caractères extérieurs et qui seront indiquées en détail dans la monographie de M. Prazák.

Dimensions (prises sur la peau plate) :

Longueur totale (du toupet de la crinière à la base de la queue)	196 centim.
Hauteur au garrot : 125 centim.; mais, probablement, sur l'animal vivant	135 —
Du milieu de la bande spinale à la bande ventrale	85 —
Du toupet de la crinière au bord des lèvres	45 —
Sabot antérieur : longueur 110 millim.; largeur 70 millim.	
Sabot postérieur : — 105 — — 65 —	

Habitat. — Région montagneuse du sud du pays des Angonis sur la rive gauche (septentrionale) du Bas-Zambèze, en face de Tété.

DOCUMENTS RELATIFS À LA TORTUE GIGANTESQUE DE LA RÉUNION,

PAR M. LÉON VAILLANT.

Le peu que nous savons sur la Tortue géante de l'île de la Réunion ne rend peut-être pas inutile de relever deux passages tirés de l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences*, dans lesquels cet animal est formellement indiqué.

Le premier n'offre qu'un intérêt de second ordre. Il y est dit que « M. Geoffroy le cadet fait voir à l'Académie un Bezoard d'une espèce particulière. C'est une pierre irrégulièrement ronde, de 3 pouces 3 lignes

¹⁾ Les Zèbres figurés par M. Foà dans ses deux ouvrages (*Mes grandes chasses*, 1895, et *Chasses aux grands fauves*, 1899) se rapportent à diverses variétés de l'*E. Chopmanni*, et n'ont rien de commun avec l'espèce décrite ici pour la première fois. Par contre, c'est très probablement de l'*E. Foai* qu'il s'agit dans les *Chasses aux grands fauves*, p. 201, lorsque l'auteur dit : « . . . J'ajoute ainsi à notre collection . . . un beau spécimen de Zèbre . . . » Cette forme est probablement aussi le « petit Zèbre de montagne », mentionné, mais non décrit, par Sir H. H. Johnston dans son livre intitulé : *British Central Africa*.